

Conférence de Bakou sur le changement climatique : Mardi 12 novembre 2024

Après une première journée pleine de pauses, attendant la résolution des discussions sur l'ordre du jour, la deuxième journée de conférence a été remplie de négociations de fond. Des consultations non officielles ont été lancées sur une multitude de questions, les négociations se poursuivant dans la soirée et certains Groupes se réunissant deux fois dans la journée. Dans une autre partie de la salle, les chefs d'État et de gouvernement ont commencé à prononcer leurs déclarations nationales.

Finances

Nouvel objectif collectif quantifié : Le coprésident Zaheer Fakir (EAU) a ouvert le Groupe de contact dans le cadre de la Conférence des Parties (COP) agissant comme Réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA), déclarant que l'objectif était de produire, au cours de la première semaine, un texte qui résolve les problèmes techniques et cristallise les options pour les ministres. Les Parties ont rejeté le cadre de fond d'un projet de texte de négociation que les coprésidents du Programme de travail spécial sur le Nouvel objectif collectif quantifié (NOCQ) avaient élaboré avant la réunion ([FCCC/PA/CMA/2024/9/Add.1](#)), bien que quelques-uns aient suggéré qu'il pourrait encore être un outil utile.

Le G-77/CHINE a souligné que les fonds devaient provenir des pays développés et que les financements nouveaux, supplémentaires, adéquats et abordables devaient porter sur l'atténuation, l'adaptation et les pertes et dommages. Les États-Unis se sont opposés à l'inclusion des pertes et dommages. Plusieurs pays développés se sont opposés à l'inclusion de « nouveaux principes », tels que le partage des charges entre les pays développés.

Au sujet du montant, le G-77/CHINE a appelé à 1,3 billion de dollars par an, les PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA) détaillant un plancher d'allocation de 220 milliards de dollars par an pour les PMA, et l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS) fixant le plancher à 39 milliards de dollars pour les petits États insulaires en développement (PEID). L'ALLIANCE INDÉPENDANTE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC) a suggéré des planchers d'allocation régionaux. Le GROUPE D'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE), l'UE, le JAPON et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont souligné la nécessité de discuter du montant dans le contexte de la base des contributeurs, des instruments et des échéances.

Au sujet de la structure, l'AOSIS, les PAYS EN DÉVELOPPEMENT PARTAGEANT LES MÊMES IDÉES

(LMDC) et le GROUPE ARABE ont rejeté un objectif d'investissement, certains notant qu'il pourrait exacerber les inégalités à l'encontre des pays qui n'attirent traditionnellement pas beaucoup d'investissements. Le GIE, l'UE, la NORVÈGE, l'Australie, le JAPON, le ROYAUME-UNI, les ÉTATS-UNIS et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont souligné qu'un objectif d'investissement s'ajoute à l'objectif de fourniture et de mobilisation et qu'il est nécessaire pour orienter les investissements vers la transition énergétique.

En ce qui concerne l'accès, de nombreux pays ont appelé à une ambition et à des détails plus importants que dans le cadre de fond.

En ce qui concerne la transparence, le G-77/CHINE a proposé d'utiliser le cadre de transparence renforcé, l'AOSIS, le GROUPE AFRICAÏN, les LMDC et d'autres, soulignant la nécessité de clarifier ce qui n'est pas un financement climatique, comme les crédits à l'exportation.

Au sujet des bénéficiaires, l'AOSIS, les PMA, les ÉTATS-UNIS et le CANADA, entre autres, ont souligné les situations particulières des PMA et des PEID, l'UE, le CANADA, la NOUVELLE-ZÉLANDE, l'Australie et le BRÉSIL soulignant les rôles et les droits des peuples autochtones, des femmes et des filles, des jeunes et d'autres groupes vulnérables.

Les Parties ont chargé les coprésidents de produire un projet de texte de négociation, sur la base des points de vue exprimés et des contributions écrites fournies avant 17 heures mardi.

Financement à long terme : Le groupe de contact de la COP était coprésidé par Madeleine Diouf Sarr (Sénégal), qui a invité les points de vue sur les éléments d'un projet de décision. De nombreux pays développés ont demandé de reconnaître que l'objectif de 100 milliards de dollars était dépassé en 2022. D'autres ont contesté l'idée que l'objectif ait été atteint, le GROUPE AFRICAÏN faisant observer qu'il s'agissait d'un objectif annuel et que les résultats sur une année étaient insuffisants. Les PMA, les LMDC, le GROUPE ARABE et l'AILAC ont fait observer l'absence d'une méthodologie comptable commune, chose qui complique l'évaluation des progrès vers l'objectif. Ils ont exprimé de graves inquiétudes quant au fait que 69 % des financements étaient sous forme de prêts. Les PMA, l'AILAC et le CANADA ont soutenu un appel à l'augmentation du financement de l'adaptation.

L'AOSIS, soutenue par le GROUPE AFRICAÏN et le GROUPE ARABE, a demandé que la décision de la COP soit assortie d'un espace réservé pour : caractériser le NOQC comme étant le successeur de l'objectif de 100 milliards de dollars ; et accepter une invitation de la CMA à suivre les progrès du NOQC dans le cadre du Programme de financement à long terme (FLT).

La NORVÈGE, la NOUVELLE-ZÉLANDE, l'Australie et d'autres pays développés ont fait part de leur désaccord, déclarant que le NOQC devait être défini dans le cadre de la CMA et non celui de la COP. Les coprésidents produiront un projet de texte.

Comité permanent des finances (CPF) : Dans le groupe de contact du SBI sur le deuxième examen du CPF, coprésidé par Clara Schultz (Suède), les Parties ne sont pas parvenues à s'entendre sur la question de savoir s'il devait y avoir une décision dans le cadre de la COP uniquement ou également dans celui de la CMA. Les coprésidents chercheront à obtenir des directives supplémentaires.

Dans un groupe de contact conjoint COP/CMA, coprésidé par Ali Waqas (Pakistan), de nombreux aspects du travail du CPF ont été accueillis favorablement. En ce qui concerne la définition du financement climatique, les LMDC ont appelé à une définition convenue au niveau multilatéral et le GROUPE ARABE a suggéré un programme de travail pour entreprendre des travaux techniques sur ce sujet jusqu'en 2028. GRUPO SUR a souligné la nécessité d'inclure les pays en développement comme bénéficiaires du financement climatique dans la définition. Plusieurs pays développés ont suggéré de conclure ces travaux, précisant qu'il s'agit du deuxième rapport qui identifie la multiplicité des approches et le caractère ascendant de l'Accord de Paris. Les consultations non officielles se poursuivront.

Dialogue sur la mise en œuvre des résultats du Bilan mondial, mentionné au paragraphe 97 de la décision 1/

CMA.5 : Au cours des consultations informelles de la CMA co-moderées par Ricardo Marshall (Barbade), les Parties ont échangé leurs points de vue sur la portée et les modalités du dialogue, avec l'assurance que le placement de cet article de l'ordre du jour sous les questions relatives au financement ne préjuge ni de l'un ni de l'autre.

S'agissant de la portée du dialogue, les Groupes ont réitéré leurs positions. Au sujet des modalités, le G-77/CHINE a suggéré que le dialogue se déroule de « manière créative et interactive » pour faciliter l'échange d'idées et des enseignements tirés. Il y avait un large consensus pour que le dialogue se réunisse chaque année lors des sessions de juin des organes subsidiaires (SB), mais les avis divergeaient sur la question de savoir s'il devait être placé sous l'égide de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) ou des deux. Les avis divergeaient également sur la durée du dialogue. L'AOSIS et la NORVÈGE ont souligné qu'il ne devrait pas chevaucher le deuxième Bilan mondial (GST 2), qui commence en 2026, tandis que l'UE et le GROUPE AFRICAIN ont soutenu l'idée de le voir se terminer en 2028, date à laquelle le GST 2 s'achèvera. Pour ce qui est du résultat escompté, certains ont demandé des rapports annuels tandis que d'autres ont suggéré un rapport de synthèse à l'issue du dialogue.

Atténuation

Programme de travail sur l'ambition et la mise en œuvre de l'atténuation (MWP) : lors des consultations informelles des SB, co-facilitées par Ursula Fuentes (Allemagne), les Parties ont discuté des éléments éventuels d'un projet de décision à transmettre à la CMA. De nombreux pays développés et en développement ont demandé que la prochaine série de CDN y soit mentionnée pour atteindre l'objectif de 1,5°C. Plusieurs ont souligné la nécessité de saisir les messages de haut niveau sur l'atténuation du GST, certains notant que cela pourrait également être fait dans une décision de couverture de la CMA et d'autres indiquant que les discussions sur le dialogue sur la mise en œuvre du BM étaient l'endroit approprié. Les consultations non officielles ont repris dans la soirée.

Directives sur les approches coopératives mentionnées dans l'article 6.2 de l'Accord de Paris : Au cours des consultations

non officielles du SBSTA, co-facilitées par Maria AlJishi (Arabie saoudite) et Peer Stiansen (Norvège), les Parties ont utilisé le projet de texte élaboré à la SBSTA 60 comme base de discussion.

Le GROUPE AFRICAIN a fait preuve de souplesse concernant les définitions, mais a souligné la nécessité de faire la distinction entre les résultats d'atténuation transférés au niveau international (ITMO) qui doivent être utilisés pour respecter les Contributions déterminées au niveau national (CDN) d'autres Parties et ceux qui doivent être utilisés à d'autres fins internationales.

Au sujet du format des autorisations, l'AOSIS a appelé à des éléments obligatoires minimaux et à l'élaboration d'un modèle volontaire que les Parties peuvent utiliser. Les avis divergent toujours sur la possibilité de modifier l'autorisation, certaines parties favorables à des changements avant le premier transfert soulignant que l'autorisation est une prérogative nationale, et d'autres s'opposant à tout changement. Les consultations non officielles ont repris dans la soirée.

Règles, modalités et procédures du mécanisme établi par

l'article 6.4 de l'Accord de Paris : Lors des consultations non officielles du SBSTA, les co-moderatrices Kate Hancock (Australie) et Sonam Tashi (Bhoutan) ont sollicité des avis sur les questions relatives à l'autorisation et au registre du mécanisme. Les Parties ont utilisé le projet de texte élaboré lors de la SBSTA 60 comme base de discussion.

Le GROUPE AFRICAIN a indiqué qu'il existe déjà une décision sur le lien entre le mécanisme et les registres internationaux, et que toute nouvelle décision doit en tenir compte.

La plupart des Parties ont souligné que le processus d'autorisation devrait être identique ou simplifié pour les approches coopératives de l'article 6.2 et le mécanisme de l'article 6.4.

L'AOSIS a souligné que l'autorisation ne devrait pas être postérieure à la délivrance, notant que l'autorisation rétroactive : réduira la part des recettes versées au Fonds d'adaptation ; et pourrait entraîner une inondation du marché avec une offre excédentaire d'unités si les Parties « se débarrassent » de leurs unités de contribution à l'atténuation une fois qu'elles ont une plus grande certitude quant à la réalisation de leurs CDN. La déléguée a avancé des propositions pour aborder la question de la part des recettes versées au Fonds d'adaptation. Les co-moderatrices produiront un projet de texte simplifié.

Programme de travail au titre du Cadre pour les approches non commerciales mentionnées à l'article 6.8 de l'Accord

de Paris : Le Président du SBSTA, Harry Vreuls (Pays-Bas), a ouvert le Groupe de contact du SBSTA, le Secrétariat soulignant que : aucune approche non commerciale (ANC) n'est encore enregistrée sur la plateforme en ligne ; et 78 correspondants nationaux ont été désignés, contre 52 à la 60e session du SBSTA. Les Parties ont formulé des recommandations pour améliorer la deuxième phase du programme de travail, notamment :

- l'utilisation de groupes dérivés pour approfondir des sujets spécifiques, avec l'aide des Parties ;
- l'élaboration de mesures pour quantifier l'efficacité des ANC et la manière dont celles-ci ont aidé les Parties à atteindre leur CDN ;
- la mise à jour de la plateforme en ligne pour permettre l'enregistrement des ANC individuelles ; et
- la clarification de la manière dont la plateforme en ligne remplira les fonctions de mise en relation.

Adaptation

Questions relatives à l'Objectif mondial d'adaptation :

Lors des consultations non officielles du SB, co-facilitées par Tina Kobilšek (Slovénie), les Parties ont discuté des progrès accomplis dans la définition des indicateurs d'adaptation (FCCC/SB/2024/6). Elles ont convenu que des directives

supplémentaires au groupe d'experts étaient nécessaires pour guider la cartographie affinée des indicateurs. Il y a toutefois eu un désaccord sur le fond. Le G-77/CHINE a souligné que les indicateurs devraient permettre de suivre les moyens de mise en œuvre, chose que l'UE, le ROYAUME-UNI, le JAPON et le CANADA, entre autres, ont rejetée. Certaines délégations ont préconisé de diviser les indicateurs en deux ensembles : des indicateurs mondiaux contraignants qui suivent les progrès vers l'objectif mondial d'adaptation ; et des indicateurs volontaires spécifiques au contexte, conçus pour aider les Parties à répondre aux circonstances individuelles. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a déclaré que les indicateurs mondiaux et locaux devraient être volontaires.

Rapport du Comité de l'adaptation : Lors des consultations non officielles des SB, la co-modératrice Lina Yassin (Soudan) a invité les Parties à donner leur avis sur le rapport du Comité de l'adaptation (CA) (FCCC/SB/2024/4). Le G-77/CHINE a appelé à : une participation accrue de tous les pays en développement ; un renforcement de la collaboration avec les organisations du Sud global ; la traduction des documents de connaissances du Comité d'adaptation dans toutes les langues de l'ONU ; et de nouvelles initiatives ciblées de formation et de renforcement des capacités.

Divers Groupes et pays ont salué le soutien du Comité de l'adaptation au développement d'indicateurs pour l'Objectif mondial relatif à l'adaptation. L'ARABIE SAOUDITE a appelé le Comité à ne pas se laisser distraire par de nouveaux mandats et à ne fournir un soutien à ceux-ci que s'ils le demandent.

Divers Groupes et Parties ont soutenu le mandat des co-modératrices pour élaborer un projet de texte, contré par le GROUPE AFRICAÏN, qui a demandé l'élaboration d'un texte à l'écran. Les co-modératrices consulteront les présidents des SB sur la question.

Examen des progrès, de l'efficacité et des performances du Comité d'adaptation : Lors des consultations informelles des SB, co-facilitées par Lina Yassin (Soudan), les Parties ont débattu de la question de savoir si l'examen devait être mené dans le cadre de la COP uniquement, ou également dans celui de la CMA. La NORVÈGE a proposé une solution intermédiaire, suggérant que cet examen soit finalisé par une décision de la COP, tout en lançant un nouvel examen dans le cadre de la COP et de la CMA afin de mieux refléter les mandats existants. Le GROUPE AFRICAÏN, le GROUPE ARABE et les LMDC s'y sont opposés. Les Parties ont demandé au Secrétariat de fournir des éclairages juridiques sur les implications de la proposition.

Pertes et dommages

Édition 2024 de l'examen du Mécanisme international de Varsovie (MIV) : Lors d'un événement obligatoire, de nombreuses Parties ont exprimé leur déception quant aux performances du MIV jusqu'à présent, déplorant qu'il s'agisse d'un mécanisme « peu ambitieux et insuffisant ». Les pays en développement ont souligné les difficultés d'utilisation des résultats du MIV en raison de leur « jargon académique détaché » et des barrières linguistiques. Ils ont suggéré de renforcer les approches ascendantes et d'impliquer plus activement les praticiens, les communautés locales et les peuples autochtones. Les délégués ont également proposé, entre autres, que le MIV produise des rapports annuels sur les besoins et les lacunes en matière de pertes et dommages.

Questions diverses

Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologie : Lors des consultations non officielles du SBI, les points de vue ont divergé sur la manière d'aborder les questions liées au programme stratégique de Poznan et au programme de mise en œuvre technologique établi dans la

décision du BM 1. Certains ont suggéré de traiter toutes les préoccupations technologiques dans le cadre du Programme de mise en œuvre technologique à l'avenir, mettant ainsi fin à l'examen du Programme stratégique de Poznan. En ce qui concerne l'opérationnalisation du Programme de mise en œuvre technologique, de nombreux délégués ont soutenu la convocation de dialogues mondiaux et régionaux. De nombreux pays en développement ont également souligné la nécessité de déterminer les priorités technologiques pour soutenir la mise en œuvre des CDN.

Programme de travail sur la transition juste : Dans un groupe de contact des SB, coprésidé par Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago) et Georg Børsting (Norvège), les Parties ont fait des déclarations générales sur les principaux éléments à inclure dans un projet de texte de la CMA. Le G-77/CHINE et l'AOSIS ont souligné leur soutien à la priorisation de l'adaptation et, avec l'AILAC, les PMA et les LMDC, ont souligné la nécessité de combler les lacunes de mise en œuvre. Le GIE et l'UE ont appelé à une référence à l'objectif de 1,5°C dans les paragraphes opérationnels et à garantir que les CDN abordent la question de la transition juste pour permettre une action sur le terrain. Les PMA ont souligné la nécessité de renforcer les compétences et de donner la priorité au financement par subventions plutôt que par prêts, et ont demandé un mécanisme d'évaluation pour suivre les progrès de la transition juste. Les LMDC ont souligné le principe de responsabilités communes mais différenciées et ont fait part de leurs inquiétudes concernant les déficits de financement et les mesures commerciales unilatérales. Les consultations non officielles ont repris dans la soirée.

Éléments procéduraux et logistiques du processus global du Bilan mondial : Ces consultations non officielles des SB, co-modérées par Soraya Gargash (EAU) et Patrick Spicer (Canada), se sont appuyées sur une [note informelle](#) des SB 60. Il y a eu un large accord pour davantage de travaux intersessions afin de renforcer l'engagement précoce des Parties. Les Parties ont divergé sur l'alignement entre le BM et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Le GIE a soutenu l'alignement du septième cycle d'évaluation du GIEC sur le BM 2, contré par les LMDC, qui ont souligné que « la bonne science prend du temps » et qu'aligner les travaux du GIEC sur le BM équivaldrait à « mettre la charrue avant les bœufs ».

Questions relatives au Comité chargé de faciliter la mise en œuvre et de promouvoir le respect de l'Accord de Paris : Lors des consultations non officielles de la CMA, les Parties ont soutenu la recommandation du Comité de reporter l'examen de ses modalités et procédures à 2027, en raison de l'expérience limitée du Comité, à ce jour, dans leur mise en œuvre. Le Secrétariat a précisé qu'il s'efforçait de répondre à la recommandation du Comité de mettre à jour les procédures d'archivage du registre des CDN afin de garantir qu'elles reflètent les CDN actuellement actives, car certaines Parties soumettront des CDN qui n'entreront en vigueur qu'en 2030, tandis que les CDN précédentes resteront actives.

Fourniture d'un soutien financier et technique aux pays en développement : Lors des consultations non officielles du SBI, les Parties ont salué les efforts déployés par le Secrétariat pour fournir un soutien à l'établissement de rapports au titre de l'Accord de Paris. Les groupes de pays en développement ont souligné, entre autres :

- les problèmes liés à la transition entre le soutien à l'établissement de rapports au titre de la Convention et de l'Accord de Paris ;
- l'évaluation des besoins de financement pour répondre aux exigences renforcées en matière d'établissement de rapports au titre de l'Accord de Paris et leur prise en compte dans le

prochain processus de reconstitution des ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ;

- la nécessité de renforcer les capacités internes des pays en développement ; et
- les retards dans l'allocation des ressources par le FEM.

Les co-facilitateurs prépareront un projet de texte.

Questions relatives aux PMA : Lors des consultations non officielles du SBI, les Parties ont entendu un rapport du Groupe d'experts des PMA (GEPMA) sur ses travaux ([FCCC/SBI/2024/22](#)). Les PMA ont déploré qu'aucun nouveau Plan national d'adaptation (PNA) n'ait été soumis par les PMA au cours de l'année écoulée. Les PMA ont également appelé à : un soutien accru pour l'élaboration des PNA ; l'accélération du processus d'élaboration des PNA ; un accès facilité au soutien et un renforcement des capacités des entités ayant un accès direct. L'UE a identifié comme éléments clés à inclure dans le projet de texte : saluer le travail du GEPMA ; fournir des modalités claires pour l'examen à mi-parcours du GEPMA ; et souligner à la fois les préoccupations et les progrès liés à l'accès au soutien. La CHINE a appelé à mettre en évidence : la façon dont les pays en développement autres que les PMA peuvent apprendre des expériences des PMA et le travail du GEPMA pour surmonter les obstacles liés à l'élaboration et à la mise en œuvre des PNA. Les Parties ont chargé les co-moderateurs d'élaborer le projet de texte.

Genre : Lors des consultations non officielles du SBSTA, les co-moderateurs Ruleta Camacho Thomas (Antigua-et-Barbuda) et Marc-André LaFrance (Canada) ont rappelé que la SBSTA 60 avait lancé l'examen final de la mise en œuvre du Programme de travail renforcé de Lima sur le genre et de son plan d'action pour le genre (PAG) et que les Parties avaient convenu de poursuivre cet examen à la SBSTA 61 sur la base du projet de texte croché de la SBSTA 60. Ils ont également invité les Parties à examiner le rapport 2024 sur la composition par genre ([FCCC/CP/2024/4](#)) et le rapport de synthèse sur la mise en œuvre de politiques, plans, stratégies et actions climatiques tenant compte du genre ([FCCC/CP/2024/5](#)).

Le BRÉSIL, les ÉTATS-UNIS, le CHILI, le CANADA, le MEXIQUE et WOMEN AND GENDER ont appelé à prendre en compte les facteurs de vulnérabilité qui se recoupent et s'aggravent. Parmi les exemples cités figuraient l'âge, la race, les handicaps, le sexe et la diversité des genres. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a souligné que certains termes, tels que la diversité des genres, n'étaient pas acceptables pour toutes les Parties. Le GROUPE AFRICAIN, contré par le CANADA, le MEXIQUE et d'autres, a suggéré de supprimer la référence à femmes et filles « dans toute leur diversité » et de la remplacer par une référence à « communautés locales ».

Le GROUPE AFRICAIN a souligné que les prochaines étapes devraient se concentrer sur la mise en œuvre et, avec l'AOSIS, l'AILAC, la CHINE et le BRÉSIL, a souligné que cela doit inclure les moyens de mise en œuvre. L'AOSIS et les PEID du PACIFIQUE ont appelé à un accès simplifié au financement climatique pour les femmes et les organisations locales, en particulier les peuples autochtones et les communautés locales.

Les points de vue divergeaient sur la question de savoir s'il fallait avoir un Programme de travail de 5 ou 10 ans. Les ÉTATS-UNIS, YOUNGOS et WOMEN AND GENDER ont appelé à un Programme de travail de 10 ans avec un examen à mi-parcours, soit 5 ans, l'AUSTRALIE a soutenu un Programme de travail de 10 ans avec un PAG de 5 ans, et le GROUPE AFRICAIN a préféré un programme de travail de 5 ans.

Les co-facilitateurs ont mis en exergue les domaines clés pour une discussion plus approfondie : le financement et les moyens de mise en œuvre, le langage sur les droits de l'homme et la

diversité ; et les prochaines étapes, y compris le futur programme de travail.

Recherche et observation systématique : Lors des consultations non officielles du SBSTA co-facilitées par Patricia Nyinguro (Kenya) et Frank McGovern (Irlande), les Parties ont suggéré qu'un projet de décision fasse référence, entre autres :

- à l'organisation réussie de la Journée d'information sur la Terre, le 11 novembre 2024 ;
- à l'importance de l'adaptation et des systèmes d'alerte précoce ;
- à l'initiative *Global Greenhouse Gas Watch* de l'Organisation météorologique mondiale ; et
- aux travaux du GIEC en vue d'un rapport spécial sur les villes.

Plusieurs lacunes dans les systèmes d'observation et les données ont été soulignées, en particulier en ce qui concerne la cryosphère, l'océan et l'Afrique. Les Parties n'étaient pas d'accord sur la question de savoir s'il fallait noter avec inquiétude que 2024 est en passe de devenir l'année la plus chaude jamais enregistrée, de nombreux pays soutenant une déclaration à cet effet, tandis que les LMDC s'y sont opposés, affirmant que ce ne sont pas les années isolées, mais les tendances à long terme, qui comptent. De nombreux délégués ont également souligné l'importance du partage des données, y compris des archives historiques, tandis que les LMDC ont demandé plus de clarté sur la portée de ce partage de données.

Questions administratives, financières et institutionnelles : Dans le cadre d'un groupe de contact du SBI, les Parties ont entendu un rapport du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU ([FCCC/SBI/2024/INF.7](#) et [Add.1](#)). L'UE a fait écho à la recommandation des commissaires aux comptes demandant au Secrétariat d'informer et de consulter les Parties bien à l'avance sur les principaux éléments des futurs cycles budgétaires, afin de mieux prendre en compte leurs préoccupations. Les Parties ont convenu de prendre note du rapport, ainsi que de ceux sur l'état des contributions et des frais ([FCCC/SBI/2024/INF.11](#)), sur le programme de travail du Secrétariat pour l'exercice biennal 2024-2025 ([FCCC/SBI/2024/INF.9](#)).

Dans les couloirs

Contrairement à lundi, où les délégués attendaient sans rien faire que les ordres du jour soient approuvés, le deuxième jour de la conférence a été marqué par des couloirs animés et des files d'attente pour le café.

Le sommet des dirigeants a attiré une Partie de la circulation piétonnière, et la déclaration d'ouverture du Président azerbaïdjanais a fait l'effet de feux d'artifice. Il y a dénoncé la « campagne de diffamation » des médias occidentaux contre le pays hôte et a rappelé que les pays européens ont, en temps de crise, recherché les réserves de combustibles fossiles de l'Azerbaïdjan pour soutenir la sécurité énergétique du continent.

Les négociations sur le nouvel objectif financier ont également produit des étincelles. Les Parties ont rejeté le texte des coprésidents comme point de départ. Des observateurs ont signalé que des « alliés étranges » ont émergé de ces discussions : à un moment donné, l'Arabie saoudite, récipiendaire fréquent du prix Fossile du jour, a avancé des citations tirées de la newsletter Eco du Réseau Action Climat.

Visiblement dans une tentative de rattraper le temps perdu, des consultations informelles se sont tenues jusque tard dans la soirée, les négociateurs se concentrant sur des questions telles que les programmes de travail sur l'atténuation et la transition juste, se réunissant deux fois en une journée. Sur différents articles de l'ordre du jour, les Parties ont donné mandat pour l'élaboration d'un projet de texte – « de manière étonnamment rapide pour le processus », comme l'a fait observer un délégué épuisé, partant la nuit.